

ASSOCIATION DE L'ESS : RAPPROCHEMENT MODE D'EMPLOI

Jeudi 1er octobre 2020 - 9h30 à 12h30

Tarif : 450 € H.T.



PROGRAMME

I - Les différents processus de rapprochement

- La fusion
- La scission
- L'apport partiel d'actif

II - Le déroulement du processus de rapprochement

- Les conditions relatives au rapprochement
- Le projet de traité et son contenu
- Les décisions des instances associatives
- Le rôle des instances représentatives du personnel
- Le sort des salariés et de leurs contrats de travail
- Le sort des contrats en cours
- Les formalités

III - Les précautions à respecter

- Les points de vigilance
- Le sort des dépenses rejetées
- Le transfert d'agrément ARS
- La date d'effet de l'opération
- Les garanties à solliciter dans le cadre de l'opération



OBJECTIFS

- Appréhender les processus de rapprochement afin de mieux les maîtriser
- Disposer des outils nécessaires afin de mettre en œuvre le processus de rapprochement et encadrer juridiquement les transferts d'actifs et de passifs.



INTERVENANTS



My-Kim Yang-Paya
Avocate associée



Hakim Ziane
Avocat senior référent



PUBLIC CONCERNE

- Responsables juridiques
- Juristes
- Secrétaires généraux
- Responsables administratifs et financiers
- Avocats et Conseils
- Experts-comptables



METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposé de l'état du droit
- Retour d'expérience
- Questions / réponses avec les participants
- Support pédagogique



PREREQUIS

Aucun